

27 nov 2003 -15:00

## Nouveau calendrier 2004 : En souvenir de la célébration des 10 ans de règne du Roi Albert II

En vente à partir du 1er décembre 2003 dans 779 bureaux de poste et à l'Infoshop des autorités fédérales.

En vente à partir du 1er décembre 2003 dans 779 bureaux de poste et à l'Infoshop des autorités fédérales.

Une sélection de 12 moments particulièrement émouvants La Direction générale Communication externe auprès de la Chancellerie du Premier Ministre et La Poste publient, conjointement, un calendrier pour l'année 2004. Ce calendrier rassemble les photos des plus beaux moments des fêtes populaires des 20 et 21 juillet 2003, organisées à l'occasion des 10 ans de règne de Sa Majesté le Roi Albert II. Imprimé à 40.000 exemplaires, cet objet de collection est bien à l'image de notre « Roi de coeur ». Douze clichés des photographes Olivier Pollet et Henri-Louis Weichselbaum ont été sélectionnés. Il s'agit d'images spontanées et très naturelles des membres de la Famille royale. Où l'acheter et à quel prix ? Le calendrier sera vendu à partir du 1er décembre, au prix de 5 euros, dans près de 800 bureaux de poste, soit dans au moins 1 bureau de poste par commune fusionnée. Une liste des bureaux est disponible sur [www.post.be](http://www.post.be) ou via Postinfo 0800-92 828, pendant les heures de bureau. Le calendrier sera également mis en vente à l'Infoshop des autorités fédérales, boulevard du Régent, 54 à 1000 Bruxelles, tél. 02-514 08 00. Il peut être commandé par courrier à cette adresse ou par e-mail à [infoshop@belgium.fgov.be](mailto:infoshop@belgium.fgov.be). Dans ces deux cas, des frais d'envoi seront facturés. Au profit des Ruvres de la Reine Une partie des recettes sera versée à l'asbl oeuvres de la Reine. Cette association soutient l'action philanthropique et sociale de la Reine Paola, en recueillant des fonds qui sont ensuite mis à sa disposition. Les Oeuvres de la Reine participent notamment à la création ou au développement d'institutions auxquelles la Reine porte un intérêt particulier. L'aide à des personnes indigentes en situation d'urgence nécessité Les demandes d'aide adressées à la Reine ou à d'autres membres de la Famille royale, portent surtout sur des problèmes financiers, de logement et d'ordre social. Chaque demande est examinée par le Secrétariat social de la Reine et donne lieu : - Soit à des conseils avec orientation de la personne concernée vers un organisme d'aide approprié. - Soit à un contact avec les instances officielles ou organismes concernés (ministère, commune, CPAS, ONAFTS, INAMI, Fonds du Logement, ONE, etc.), pour examen ou traitement du problème. Pour les situations considérées comme particulières et exceptionnelles, une demande d'enquête est adressée au Centre public d'Aide sociale ou au service social compétent. Sur leur recommandation, une aide financière d'urgence et limitée est éventuellement octroyée par les Ruvres de la Reine. L'aide à des projets sociaux particuliers L'association soutient également des projets novateurs destinés à augmenter les chances d'intégration des jeunes et/ou leurs familles. Pour plus de renseignements Olivier Alsteens, Directeur général Communication externe, 02-501 03 74 Monique Wylock, Responsable Création & Distribution, Communication externe, 02-287 41 88 François Dorrekens, porte-parole La Poste, 02-226 28 90